
ÉGLISES

DE L'ARRONDISSEMENT D'AVALLON

CANTON DE QUARRÉ-LES-TOMBES

La partie du Morvand enclavée dans le diocèse de Sens, et qui forme aujourd'hui le doyenné de Quarré-les-Tombes, était un pays pauvre, presque sans agriculture et sans voies de communication. Nous n'y rencontrons aucun ancien monument religieux digne de remarque. Aux xv^e et xvi^e siècles, le chœur de quelques églises avait été refait avec un peu d'élégance par des seigneurs ou des abbayes du voisinage; mais la générosité des bienfaiteurs se bornait généralement à cette restauration. La nef était laissée au compte de la paroisse, et, comme celle-ci était pauvre, les habitants se contentaient d'élever des murs grossiers à fenêtres étroites et inégales, le plus souvent sans vitres. Le dallage répondait à cette architecture rustique et ne se composait que de grosses pierres rapprochées.

Il y avait un assez grand nombre de chapelles dans le

pays ; elles n'avaient rien de remarquable, et ont, pour la plupart, disparu depuis la Révolution. Nous ne connaissons plus que celle de Saint-Grégoire, au territoire de Sainte-Magnance qui soit en assez bon état. La chapelle du château de Villarnoult faisait cependant exception : bâtie avec beaucoup d'élégance au xvi^e siècle, elle devint bientôt le siège d'un prêche protestant pendant les guerres de religion ; puis, abandonnée avec le château, elle tomba peu à peu en ruines et ne fut jamais rebâtie. Ce qui en reste fait regretter qu'une main intelligente et généreuse ne soit pas venue à temps pour sauver d'une démolition complète ce gracieux édifice. On dit que le P. Muard, à la recherche d'un site pour la construction de son monastère, visita ces ruines, et fut sur le point d'acheter la chapelle et l'enceinte du vieux château. Peut-être ne trouva-t-il pas le lieu assez éloigné des habitants : son amour de la solitude lui fit préférer le désert de la Pierre-qui-Vire.

Depuis que le Morvand s'est enrichi par diverses industries, les habitants ont compris que leurs églises ne pouvaient rester dans l'état de pauvreté où elles étaient. Presque dans toutes les paroisses on a entrepris des restaurations. Dans le seul canton de Quarré, il y a trois églises neuves : une abbatiale, celle de la Pierre-qui-Vire, et deux églises paroissiales, celle de Champmorlin et celle de Saint-Germain-des-Champs. On prépare des plans pour Saint-Brancher. De plus, partout le mobilier a été renouvelé. Si le mouvement imprimé par l'exemple de toutes ces restaurations n'est pas arrêté par nos malheurs, dans peu de temps la nudité traditionnelle des églises du Morvand aura disparu.

QUARRÉ-LES-TOMBES.

Pour entrer dans l'église de Quarré, on traverse l'ancien cimetière, où l'on voit encore cent cinquante de ces tombes qui ont fait à Quarré son nom et sa réputation. En 1871, un maire, de sa propre autorité, entreprit d'enlever les terres et les tombes de ce cimetière, sous prétexte de niveler et d'agrandir la place publique où se tiennent les foires et les marchés. Le curé protesta avec énergie, porta ses réclamations à l'autorité supérieure et fut compris. Les travaux déjà en voie d'exécution furent arrêtés. Avec un peu de goût et à peu de frais, on pourrait transformer cet emplacement, où les sépultures ne se font plus, en un jardin public aimé et respecté de tout le monde : l'étranger et l'habitant, le touriste et le chrétien y trouveraient d'intéressants souvenirs.

Ce qu'il y a de plus ancien et de plus nouveau dans l'église, c'est-à-dire le chœur bâti au xvii^e siècle et les chapelles gothiques ouvertes en 1848, ne manque pas d'élégance. Mais comme architecture, c'est tout ce qu'il y a de bien. Ni la nef, ni le transept, ni le dôme, ni le clocher n'ont de valeur : c'est l'ancien curé de Quarré, Blaise Bégon, de sainte mémoire, qui les a fait bâtir en 1782, époque peu heureuse pour l'architecture religieuse.

Les restaurations modernes ont été considérables; mais, faites successivement, avec de maigres ressources, sans plan déterminé, elles n'ont guère racheté les défauts de l'édifice primitif. Rendons hommage néanmoins au zèle et à la bonne volonté de M. Henry, curé-doyen. Il voulait surtout donner des places dans l'église à ses nombreux paroissiens, et, ne recevant aucun secours de la

commune, il a dû exécuter, de lui-même et presque toujours au milieu de contrariétés de toute nature, les projets que lui inspiraient les besoins de sa paroisse. Voici, d'après ses propres indications, les travaux les plus importants qui ont été accomplis, sous sa longue administration, dans l'église de Quarré (1).

En 1826, le grand autel construit en bois, fut transporté dans la chapelle dite aujourd'hui de Sainte-Anne, et remplacé par un autel en marbre gris de belles dimensions. Celui-ci, qui était d'abord au milieu de l'église, tout-à-fait sous le dôme, fut reculé de quelques mètres en 1859 et placé entre les piliers du dôme, ce qui est d'un meilleur effet. Des pilastres en marbre blanc, des consoles sculptées et dorées aux quatre angles, un médaillon au milieu de la face antérieure, relèvent cet autel, qui est surmonté d'un tabernacle en marbre rouge, simple, mais de bon goût. Le tout a coûté deux mille francs.

C'est aussi vers les débuts de son administration que M. Henry, à la demande de ses paroissiens, fit ériger à la mémoire de M. Blaise Bégon, leur ancien curé, dont il a écrit la vie, un petit monument en marbre qu'on voit au fond, ou, si l'on aime mieux, à ce qui devrait être l'entrée du collatéral droit.

Le clocher fut exhaussé d'un mètre en 1832. Il remplace une flèche qui se trouvait jadis, dit-on, entre le chœur et la nef. La nef plafonnée à la même époque présente un aspect aussi misérable que le clocher, bien qu'on y ait dépensé trois mille francs prélevés sur la vente des bois d'un hameau.

(1) M. Waast Henry a été nommé doyen de Quarré en 1825. Voir son ouvrage sur Quarré.

En 1841, un peintre italien fut appelé pour enjoliver le dôme. Il y a là des scènes de la création que l'obscurité ne permet guère de distinguer et qui probablement perdent peu à ne pouvoir être étudiées. Le curé payait huit cents francs les ébats de l'artiste. Dans les bras du transept le plus primitif qu'il y ait au monde, se voient divers tableaux d'origine espagnole, dit-on, et achetés des héritiers d'un maréchal de l'empire, *qui les avait conquis pendant la guerre*. Nous ignorons ce qu'ils valent comme peinture.

Les travaux les plus considérables ont été exécutés en 1846. Malheureusement la révolution opérée dans l'architecture des églises avait encore peu d'écho dans le Morvand. Les bas-côtés entrepris pour l'agrandissement de l'église de Quarré se firent selon les errements du commencement du siècle : grandes fenêtres cintrées à grandes vitres carrées, portes et pilastres carrés, grec, roman, gothique, renaissance, tout pêle-mêle, parce que l'architecte qui dirigeait et le curé qui payait, se faisant des concessions réciproques, finissaient par se mettre d'accord aux dépens de l'art. Le côté nord coûta 3,500 francs, et le côté sud put s'achever, en 1849, pour 2,500 francs. Plusieurs paroissiens, dont la sépulture fut enfermée dans les nouvelles constructions donnèrent des sommes importantes pour ces diverses dépenses : Robert de Chevannes et Elisabeth de Morot, sa femme, 1,500 francs ; Nicolas Guyard, 1,000 francs ; le comte de Chastellux, 300 francs ; le curé, pour la sépulture de ses parents, 800 ; le reste fut porté au compte de la fabrique.

Le portail est de 1851. C'est une sorte de roman assez imposant vu à distance. La grande porte est surmontée d'une fenêtre semi-circulaire qui sert de tympan. Le cin-

tre, porte de chaque côté sur des jambages renforcés de deux colonnettes monolithes, qui ont le tort de ne rien porter. Au-dessus de la grande porte et dans toute la largeur de la façade, règne un cordon à corbeaux qui sépare le bas de ce que l'on peut appeler le premier étage. Ici, la porte est remplacée par une grande fenêtre cintrée flanquée à droite et à gauche de niches où l'on a mis les statues des deux évangélistes saint Mathieu et saint Jean. Les deux autres évangélistes sont debout sur les pilastres du portail à la naissance d'un pignon triangulaire par lequel se termine le monument. L'intérieur du triangle, formé, par exception, de pierres tendres de Coutarnoux, est sculpté à gros reliefs et représente la sainte Trinité : le père à gauche du spectateur, le fils tenant la croix à droite, et, au milieu, le saint Esprit : aux angles inférieurs, deux anges en adoration. Le portail contient au premier étage une tribune qui transmet un jour utile à la nef du milieu. N'oublions pas que tout cela est en granit comme à la Pierre-qui-Vire ; mais le plan et le travail sont tout différents. La fabrique, à l'aide de quelques souscriptions, a payé les travaux, estimés 3,000 francs.

L'infatigable curé acheta, quelques années plus tard, la chaire à prêcher, qui est un assez curieux travail du temps de Louis XIV. Elle était dans une église de Saint-Jean-d'Angely, et on prétend que Fénelon y a prêché : le P. Muard y a fait entendre aussi une de ses dernières prédications en 1854. Ce double honneur fera sans doute conserver plus précieusement encore cette chaire, quoique le style soit en plein contraste avec l'édifice.

Enfin, dans une de ces chapelles gothiques, dont l'ouverture eut lieu en 1858 et qui ne coûtèrent pas moins de

deux mille francs chacune, M. Henry a fait placer, en 1864, un autel en marbre, d'ordre corinthien. Cet autel, dédié à la Sainte-Vierge comme la chapelle, fut exécuté par un artiste de Dijon, qui ne s'attendait pas probablement à le voir figurer dans une chapelle de ce style. Quoi qu'il en soit, c'est un beau travail. Au milieu du rétable, une Vierge en marbre blanc, haute de 4 mètres 55 centimètres, est une œuvre de large exécution, mais d'un mérite contesté : on lui préfère le groupe d'anges, en marbre blanc aussi, qui tient un diadème suspendu sur la tête de la Vierge. Le devant de l'autel est en marbre vert et présente un bas-relief de l'Immaculée-Conception, qu'on fait embrasser aux petits enfants du catéchisme, quand ils ont été bien sages. Cet autel a coûté 2,000 francs, et la statue de la Sainte-Vierge, 1,000 francs.

C'est le dernier ouvrage important qu'ait mené à bonne fin M. Henry. Il a fait préparer des devis et projets pour reconstruire la grande nef, mais il n'a pu trouver jusqu'à présent les sommes nécessaires pour cette restauration.

La commune n'a ni contrarié ni aidé le curé dans ces divers travaux. Il est regrettable qu'on n'ait pas eu dès le commencement un plan arrêté : les faibles sommes dont on a disposé à diverses reprises et à diverses époques auraient été plus heureusement employées. Cette église, continuée sur le plan du chœur, dans la position qu'elle occupe, aurait eu un aspect monumental. On a dépensé en pure perte, au point de vue de l'art, vingt à trente mille francs.

A six kilomètres de Quarré, au lieu dit les *Lavauts*, une chapelle en l'honneur de saint Eptade fut construite en 1860, pour remplacer l'ancienne, située aux *Mathieux*

et détruite pendant la révolution de 1793. Elle a dix mètres de long sur sept de large, est voûtée en briques et se fait remarquer par son air de propreté et d'élégance. Un petit clocher s'élève sur le pignon. Le troisième jour des Rogations et dans quelques autres circonstances, on dit la messe dans cette chapelle. Tout à côté est une déserte de la maison des Sœurs de Quarré. Deux religieuses y font la classe aux enfants des hameaux, qui, pendant l'hiver surtout, ne pourraient se rendre au chef-lieu.

Cet établissement, ainsi que la chapelle, est encore dû au zèle et à la libéralité de M. Henry.

BEAUVILLIERS.

Depuis longtemps nul curé ne réside en cette paroisse. Cependant l'église est en bon état. On l'a agrandie dans ces derniers temps en prolongeant l'unique nef. Ces travaux ont été exécutés aux frais de la commune.

BUSSIÈRES.

Eglise pauvre. En 1867 et 1868, M. Guichard, alors curé de cette paroisse, y a fait quelques réparations. Elles ont suffi pour donner de la propreté et de la décence à l'église ; mais elles ne constituent pas une restauration.

CHAMPMORLIN.

Il existait à Champmörclin-Touchebeuf une petite chapelle très-ancienne, dédiée à sainte Catherine, faisant partie autrefois d'une ferme vendue en détail aux habitants. Ce modeste et pauvre oratoire eut à changer plusieurs fois de maître jusqu'en 1858, où il devint la propriété des deux frères Chevy, qui en firent donation au pays, dans les circonstances que nous allons dire.

Les habitants des deux hameaux avaient coutume de se réunir dans cette chapelle, pour y réciter en commun le chapelet, dans l'après-midi, les dimanches et fêtes. L'église paroissiale étant éloignée de cinq kilomètres, on y faisait aussi la prière du soir, pendant le carême, et l'exercice du mois de Marie, au mois de mai.

En 1858, M. Delacoste, curé de Sainte-Magnance, paroisse de laquelle dépendaient alors les hameaux de Champmorlin et de Touchelœuf, ayant remarqué que cette chapelle tombait en ruines, en fit l'observation aux habitants, un jour des Rogations, et les exhorta à réparer promptement et même à agrandir cette chapelle, si c'était possible.

C'était une entreprise séduisante, mais difficile à exécuter. La chapelle était une propriété particulière, le hameau n'avait que de faibles ressources ; l'acquisition des terrains nécessaires, la construction d'une église entraîneraient des frais trop considérables.

Et pourtant on serait si heureux dans les hameaux éloignés de la paroisse de posséder une maison de prières !

On revint sur la proposition du curé, on se consulta, on s'encouragea, on forma des plans, des devis. Les frères Chevy promirent de donner la chapelle et un morceau de terrain attenant, lequel, augmenté d'une autre portion de terrain communal, fournirait un emplacement convenable pour l'église en projet. Le maire de Sainte-Magnance, qui était un habitant du hameau, obtint facilement de la commune la cession de cette parcelle, et, encouragés par ce premier succès, les habitants décidèrent l'érection de leur église.

Une souscription ouverte dans les deux hameaux produisit en quelques heures une somme de 1,320 francs, à laquelle se joignirent les dons suivants : 50 francs de M^{sr} Jolly, de passage à Sainte-Magnance ; 250 francs de l'Empereur, par l'intermédiaire de M^{sr} d'Adras ; 100 francs de M. Lecomte, député d'Avallon ; 150 francs de M. Guyard, de Cure ; 100 francs de M. Houdaille, de Rilly ; 65 francs de plusieurs personnes : total 2,035 francs.

En même temps, les habitants des deux hameaux prenaient entre eux l'engagement de faire gratuitement la quantité de charrois et de journées nécessaires pour les travaux de construction.

On sut se passer d'architecte en demandant seulement quelques avis à un homme du métier. Pierre Chevy, l'âme de l'entreprise, paysan adroit et industrieux de son naturel, se chargea de la conduite des travaux et des entreprises. Les sommes souscrites et tous les dons furent mis à sa disposition.

En mai 1858 eut lieu la bénédiction de la première pierre. La cérémonie était présidée par le R. P. Arsène,

Prieur de la Pierre-qui-Vire, assisté de sept prêtres. Pendant tout l'été, les travaux marchèrent rapidement, et le gros de l'édifice fut terminé avant l'hiver. Tous les bois de construction avaient été pris dans les affouages des hameaux, avec l'autorisation du conseil municipal.

Les premières ressources se trouvant épuisées, les hameaux demandèrent un secours au gouvernement. Ils obtinrent 2,000 francs, qu'on employa les années suivantes aux travaux intérieurs : voûtes, dallage, trois autels. En 1863, l'impératrice Eugénie fit don d'une belle statue de la Sainte-Vierge, en bois doré. La grande Aumônerie, de son côté, avait envoyé la garniture de l'autel en cuivre doré, portant l'écusson argenté de l'Empire.

Un clocher manquait encore. Une nouvelle souscription des habitants permit de le bâtir en 1863. Depuis cette époque jusqu'en 1870, rien ne se fit dans la nouvelle église, sinon l'installation d'une cloche, dont M. Thoret, valet de chambre de M^{sr} d'Adras, fut le parrain, et madame Velin, de Vieux-Château, la marraine.

Les gens de Champmorlin n'avaient pas dissimulé leur désir de se séparer de la paroisse de Sainte-Magnance et de faire ériger leur église en succursale. Le chef-lieu s'opposant nettement à ces prétentions, le curé n'avait osé ni bénir la nouvelle église, ni promettre d'y célébrer la sainte messe. De là un découragement profond parmi ces pauvres gens, dont *l'église ne devait servir qu'à loger des fourrages, et le clocher des pigeons*, au dire de leurs adversaires. Mais la Providence veillait sur eux. Pendant les années d'inaction, ils reçurent divers dons considérables :

1° Un ostensor tout d'argent, gloire dorée, donné par M^{sr} d'Adras ;

2° Un ciboire en vermeil, don de mademoiselle Alix Velin, à l'occasion de son mariage, à Paris ;

3° Une très-belle bannière de la Sainte-Vierge, don de mademoiselle Marie Velin, sœur de la précédente ;

4° Plusieurs aubes et linges sacrés, nappes d'autel, etc. donnés par M^{sr} Tirmache, évêque d'Adras ;

5° Cinq cents francs offerts par M. Thoret pour l'acquisition d'une cloche ;

6° Cent francs pour la lampe du Saint-Sacrement.

Ajoutons tout de suite qu'en 1871, M. Thoret, après la mort de son maître, envoya à l'église de Champmorlin quatre chasubles et la garniture en cuivre doré de l'autel de la Sainte-Vierge.

Enfin, les vœux de Champmorlin et de Touchebeuf furent comblés. Malgré l'opposition du chef-lieu, leur église fut érigée en succursale dans l'année 1870. Aussitôt François Chevy et son épouse, et Marie Chevy, héritière de Pierre Chevy, décédé, firent don d'une maison et d'un jardin de 12 ares, pour servir de presbytère.

Le successeur de M. Delacoste, M. Gogois, curé de Sainte-Magnance et bieur de Champmorlin, fit la bénédiction solennelle de l'église, le 8 septembre 1872.

L'église est une croix latine avec trois fenêtres au sanctuaire, une fenêtre à chaque extrémité du transept et une fenêtre de chaque côté de la nef, qui n'a qu'une travée. Le clocher est au milieu du transept, et a 22 à 23 mètres d'élévation. — La longueur totale de l'édifice est de 20 mètres, y compris l'ancienne chapelle de Sainte-Catherine, conservée au bout de la nef. La largeur est de six mètres. La hauteur de la voûte est de 6 mètres

50 centimètres sous clef ; la voûte est en plein cintre et retombe sur des pilastres en granit grossièrement taillés et sans chapiteaux (1).

SAINT-BRANCHER.

Dédiée à saint Pancrace, dont le langage populaire a fait saint Brancher, cette église a été rebâtie en partie au xvi^e siècle. Aujourd'hui elle est trop étroite pour la paroisse et tombe en ruines. Un projet est à l'étude pour la reconstruire.

Quelques travaux d'embellissement ont été faits dans ces derniers temps. La commune a fait construire à ses frais, en 1852, un clocher roman fort gracieux, dont M. Amé a été l'architecte. Il est malheureusement trop petit parce qu'on a lésiné sur la dépense, qui a été d'environ huit mille francs.

En 1862, M. le curé Matthieu, au moyen de quelques ressources de la fabrique et de dons particuliers, fit faire par les frères Espéron, d'Avallon, une chaire romane en pierre et un autel de la Sainte-Vierge, qui coûtèrent 1270 francs. C'est à lui qu'on doit aussi la construction et l'ameublement d'une petite sacristie. Il a dépensé environ 4,200 francs à ces derniers travaux.

(1) Tous ces détails sont empruntés presque textuellement à une note sur l'église de Champmorlin qu'a bien voulu me communiquer M. Gogois, curé de cette paroisse.

SAINT-GERMAIN.

Saint-Germain, paroisse de 12 à 13 cents habitants répartis dans 16 hameaux, n'avait qu'une église insuffisante pour sa population. Des additions d'une solidité et d'un goût douteux avaient été faites en 1818 et en 1842. Toutes sortes de raisons plaidaient pour la reconstruction de l'édifice, mais c'était une grosse entreprise et les gens craignaient de trop s'engager. Les plans proposés par M. Cullin, aujourd'hui curé de Lucy-le-Bois, échouèrent.

En 1869, M. Pion, successeur de M. Cullin à la cure de Saint-Germain, prépara un nouveau projet, et fit faire par M. Baudouin, architecte à Avallon, le plan d'une construction nouvelle qui devait agrandir notablement l'église ; ce plan, accepté par M. A. Houdaille, maire, fut soumis au conseil municipal, qui le discuta avec soin et finit par l'adopter à une voix de majorité (6 contre 5).

Le devis était de 28,300 francs, que l'on solderait au moyen des apports suivants :

1° Un don de M. Morot de Lautreville,	42,000 fr.
2° Un don de M. Achille Houdaille,	2,000
3° Une subvention du gouvernement,	4,000
4° Somme fournie par la commune,	40,300

Total.	28,300 fr.
--------	------------

A ce projet s'ajoutait un plan pour réparer les anciennes parties de l'église et les relier au style de la nouvelle construction. Mais faute de fonds, on remit à une autre époque la discussion et l'adoption de ce second plan.

Les travaux commencèrent le 6 juillet 1868, le jour même que M^{sr} Bernadou, archevêque de Sens, faisait, à quelques lieues de là, la translation solennelle des reliques de sainte Magnance, l'illustre suivante de saint Germain. Poussés avec activité pendant les derniers mois de l'année, ils ne furent suspendus qu'aux approches de l'hiver, alors que les nouvelles murailles enveloppaient déjà à une grande hauteur l'ancien sanctuaire, qu'on n'avait pas voulu démolir afin que les offices religieux ne fussent pas interrompus.

Au printemps de 1869, on se remit à l'œuvre. L'ancien chœur fut démoli ; mais quand on voulut enlever un pignon, qui devait disparaître pour ménager la liaison de la nouvelle construction à l'ancienne, on s'aperçut du mauvais état des murs déconsolidés par les travaux de 1842. Malgré l'empressement qu'on mit à étayer, les arcs doubleaux se coupèrent par le milieu et les voûtes de toute une travée tombèrent.

Il n'y avait pas à hésiter. Ou des travaux considérables de consolidation et de reconstruction devaient être entrepris sur-le-champ, ou bien il fallait résolument accepter la seconde partie du projet, qui consistait à exécuter pour douze mille six cents francs de travaux, en restaurant, conformément au plan de l'architecte, ce qui restait de la vieille église. Le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le 8 août 1869 pour délibérer sur ce sujet, comprit la situation. Rassuré par le maire et par le curé sur la possibilité de se procurer les fonds suffisants, il décida que le plan proposé par l'architecte serait exécuté.

Le nouveau devis était de douze mille six cents francs. On obtint le revirement d'une somme de six mille six

cents francs affectée à l'acquisition d'un nouveau cimetière; M. de Lautreville, qui avait déjà donné deux mille francs pour les autels et sculptures portés au devis de cette 2^e partie, promit encore 2,000 fr., et l'Etat, après l'adoption du plan, accorda 2,000 fr.

La construction votée en 1868 devait être terminée en septembre 1869. Des retards imprévus rendirent impossible l'exécution de la clause acceptée par les entrepreneurs. Néanmoins, l'ouvrage avança plus vite qu'on ne devait s'y attendre. Les voûtes, commencées seulement le 25 octobre, furent achevées le 1^{er} décembre. Quatre ouvriers avaient fait deux cents mètres en trente jours de travail! Le 8 décembre, tous les gros ouvrages étaient finis, le dallage et les autels posés, les fenêtres garnies de leurs vitraux : le curé bénit l'église et l'inaugura par une messe solennelle relevée de la cérémonie de 31 premières communions, heureux de fixer ainsi dans sa paroisse le souvenir de l'ouverture du Concile du Vatican.

Restait à accomplir la seconde partie du plan, qui consistait dans la réparation de deux travées et de la façade: On devait reprendre les travaux pendant l'été de 1870. La guerre contre la Prusse survint, et les événements désastreux se succédèrent avec tant de rapidité, que c'eût été folie d'exiger des entrepreneurs un travail qu'on n'était pas sûr de pouvoir payer, et qui d'ailleurs avait été suspendu par l'autorité départementale. Mais dès que la paix fût conclue, le curé se remit avec ardeur à ses projets. Il ranima le zèle de ses paroissiens, fit lever la suspense, pressa les ouvriers et réussit après bien des tiraillements à obtenir qu'on continuerait l'œuvre entreprise. Il eut même un succès inespéré. L'église ainsi reconstruite n'avait d'entrée qu'une sorte de galerie in-

forme, occupant dans le cimetière un espace inutile. Sur les observations du curé, le conseil municipal admit l'érection d'un portail avec suppression de la galerie, et vota un emprunt de 5,000 fr. pour couvrir cette dépense et celle des travaux supplémentaires. La restauration du clocher fut seule ajournée. Ce fut au moment que la commune faisait fermer les églises à Paris, que le petit bourg de Saint-Germain protestait contre cette impiété de la capitale, en décrétant l'achèvement de cet édifice, qui est, pour l'homme de la campagne surtout, le centre de toute son existence.

Moins d'un an après la reprise des travaux, l'église de Saint-Germain se trouvait prête pour sa consécration.

Le cinq février 1872 fut un jour mémorable pour la paroisse de Saint-Germain-des-Champs. L'archevêque de Sens, après avoir consacré à la Pierre-qui-Vire le nouvel évêque de Quimper, alla demander l'hospitalité au château de Railly, situé sur le territoire de Saint-Germain. Puis le lendemain, accompagné des évêques de Nevers et de Tarbes, qui lui avaient servi d'assistants à la cérémonie de la veille, il vint de grand matin au chef-lieu de la paroisse, où l'attendaient les habitants et un grand nombre de personnes du voisinage. Conduit processionnellement à l'église, et environné d'un nombreux clergé, l'archevêque de Sens fit la consécration solennelle du nouvel édifice, et pendant qu'il consacrait le grand-autel à Saint-Germain, patron de la paroisse, l'évêque de Nevers consacra l'autel du Sacré-Cœur, et l'évêque de Tarbes celui de la Sainte-Vierge du Rosaire. La cérémonie se termina par la bénédiction simultanée des trois prélats.

L'Eglise de Saint-Germain est du style roman de transition. Le peu qui reste du vieil édifice, c'est-à-dire la première travée, dont la voûte du milieu supporte le clocher, a été relié aussi heureusement qu'il était possible à la construction nouvelle. On y a refait les fenêtres latérales et la voûte du midi.

L'Eglise est à trois nefs avec un large transept. Elle n'a pas de déambulatoire. L'abside n'est que la prolongation de la grande nef et se termine par un mur droit percé, au milieu, d'une fenêtre jumelle, avec un œil-de-bœuf bien posé entre les deux baies. Sur les côtés, la nudité des murs est un peu dissimulée par deux piscines et trois arcatures romanes supportées aux angles par des colonnettes. A chaque extrémité du transept est une double fenêtre exactement semblable à celle du sanctuaire.

Les piliers sont très-simples, cantonnés en croix, sans colonnes, à l'exception de ceux de l'abside. Les arcs-doubleaux et les arcs-ogives, en pierre de Talcy, offrent des nuances agréables à l'œil. Les voûtes sont en briques et s'appuient à des nervures qui prennent naissance sur de simples corbeaux aux angles des piliers. De chaque côté du sanctuaire, on a construit des sacristies, dont la plus grande mesure environ 25 mètres carrés.

Dimensions de l'édifice : longueur totale, 28 mètres ; largeur, 14 mètr. 50 ; largeur de la grande nef, 7 mètres ; longueur du transept, 23 mètr. 50 ; la largeur du transept est la même que celle de la grande nef ; profondeur de l'abside, 5 mètres ; hauteur de la grande voûte, 11 m. 30 ; hauteur des voûtes collatérales, 6 m. 30 ; la voûte de la première travée, restée intacte au milieu et au nord, est d'environ 8 mètres.

La fenêtre jumelle du sanctuaire est garnie de beaux vitraux, qui sortent des ateliers de Gesta, de Toulouse. Six médaillons représentent des scènes empruntées à la vie de Saint-Germain d'Auxerre, patron de la paroisse. Ils ont coûté, la pose et le grillage compris, environ 2,000 francs. C'est un don de M. Achille Houdaille, de Railly, ancien maire de la commune et capitaine des mobiles de l'Yonne, qui a fait la campagne de l'Est sous Bourbaki.

Des grisailles, exécutées par Lason, peintre verrier à Paris, ornent les fenêtres du transept. Elles ont coûté 60 fr. le mètre. La grisaille du midi ayant été soldée avec la rente des fonds laissés par M. de Lautreville, on a cru devoir conserver le souvenir de cette famille généreuse, en y reproduisant les armes de M. Morot de Lautreville et celles des Cromot, ses aïeux maternels.

Le maître-autel et les deux autels placés dans le transept, en face des collatéraux, de manière à former chapelle, sont en pierre de Charly, et ont été sculptés à Bourges par maître Grasset. La partie antérieure de chacun d'eux présente un bas-relief. Le maître-autel, qui est surmonté d'une exposition, a coûté 1,300 fr., les deux autres 1,400 fr., y compris les crédences. Ils ont été donnés tous trois par M^{me} de Lautreville, dont les traits sont reproduits au bas-relief du maître-autel, sous la figure de l'impératrice Placidie.

La statue du Sacré-Cœur, qui coûte 200 fr., a été achetée au moyen de diverses souscriptions. Celle de la Sainte-Vierge est un don de M. et de M^{me} Faure. Les jeunes gens se sont cotisés pour acheter le Saint-Joseph, et les jeunes filles ont offert la statue de Sainte-Germaine de Pibrac. Enfin la lampe magnifique du Saint-

Sacrement, suspendue dans le Sanctuaire, et qui pèse 90 kilog., est un ex-voto de la paroisse. Le curé et ses paroissiens avaient promis à leur puissant patron ce gage de leur reconnaissance si le territoire de la commune était préservé des déprédations de l'ennemi. Le jour du bombardement d'Avallon, on vit des Prussiens sur la route de Lormes, mais ils s'arrêtèrent aux limites de la commune de Saint-Germain. Les habitants acquittèrent leur vœu, et la lampe, achetée à Paris au prix de 435 fr., fut offerte le 31 juillet 1871, jour de la fête de Saint-Germain.

SAINT-LÉGER.

Des réparations assez importantes ont été faites à cette église en 1857. Le chœur, ouvrage de la fin du XV^e siècle, où l'on remarque un système de nervures ogivales bien entendu, était séparé par le clocher de la nef grossièrement bâtie et mal voûtée. C'est cette nef qui a été réparée, non pas dans les formes élégantes du chœur, mais à peu près dans le même style et de manière à ne pas trop choquer le regard. La voûte fut refaite à neuf, des fenêtres percées, et des contre-forts ajoutés. La commune fit les frais de cette restauration, sous l'administration de M. Lavencie, prêtre exemplaire, qui fut d'un grand secours au P. Muard lorsque celui-ci fonda la Pierre-qui-Vire. Le chœur de l'église fut réparé un peu plus tard.

En 1870, l'église de Saint-Léger s'est enrichie d'un bel autel en pierre, sculpté à Bourges par M. Grasset, au prix de 1,500 francs.

SAINTE-MARIE-DE-LA-PIERRE-QUI-VIRE.

Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire est la perle du Morvand avallonnais. Commencée en 1864, cette église était terminée et consacrée solennellement en 1871.

« L'histoire de la construction de ce monument, dit Victor Petit, qui a écrit sa notice sur la Pierre-qui-Vire avec le cœur d'un chrétien et la plume d'un artiste, ressemble à une légende.

« Depuis longtemps les Pères avaient le plus vif désir de commencer leur église. C'était une œuvre considérable et demandant des études approfondies, vu l'emplacement disponible et surtout la nature des matériaux à employer; on décida que l'un des frères partirait pour aller étudier les plus belles églises des diocèses environnants. Ce frère entreprit et mena à bonne fin ce curieux voyage. Il revint au monastère, muni de renseignements nombreux, et bientôt après l'œuvre fut commencée (1).

(1) Ceci n'est point exact. Le F. François a commencé ses plans et son travail sans avoir vu autre chose que Montréal, qu'il alla visiter avec le R. P. Bernard. Cette vue l'émerveilla et fut pour lui une révélation. Cette église se photographia, pour ainsi dire, dans son

« Les moyens d'exécution étaient restreints, mais le désir de bien faire était sans limite. Le travail marcha dans la mesure de l'importance des offrandes. Celles-ci, accueillies avec une vive reconnaissance, permirent de ne point interrompre l'œuvre à laquelle les frères de la communauté coopérèrent avec zèle dans la mesure de leurs forces. Un cheval fut acheté pour transporter les matériaux ; plus tard un âne lui fut adjoint. Des bienfaiteurs, des visiteurs, des pèlerins, des curieux virent avec admiration la marche de l'œuvre, et s'associèrent aux sentiments élevés qui animaient les pieux fondateurs.

« Au point de vue archéologique, l'œuvre nouvelle n'est pas moins remarquable que sous le rapport de la construction. Le style adopté est celui qui caractérise l'église de Montréal. C'était là un excellent modèle. Il a été interprété avec intelligence, eu égard à l'emploi ingrat du granit. L'ensemble intérieur produit un grand effet et un véritable sentiment de surprise. »

Complétons cette légende, histoire très-véridique à part l'inexactitude que nous avons signalée en note, en révélant que l'architecte ne fut qu'un simple frère appelé jadis dans le monde Maurice Delalevée, né à Nuits-sous-Ravières, et dit en religion Frère François. Il fut le premier qui suivit le Père Muard dans la vie religieuse. Charron de son métier, il n'avait pas même une idée de dessin linéaire. Lire, écrire, un peu de calcul, pas

imagination, et ses idées furent arrêtées; il résolut d'en suivre toutes les grandes lignes, et d'en modifier certaines parties. Ce ne fut que plus tard, et quand son travail était déjà avancé, qu'il vit Vézelay et quelques autres églises.

(Note des Pères de la Pierre-qui-Vire).

beaucoup d'orthographe, tel était à cette époque, son petit bagage scientifique. Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire fut son coup d'essai, et la chapelle des Ursulines de Corbigny, son second ouvrage. Un autre religieux, Frère Bruno, autrefois plâtrier, a composé, cuit et placé toutes les grisailles et mosaïques des fenêtres de l'église.

Ceux qui ont vu, avant 1864, l'emplacement occupé aujourd'hui par l'église, se rappellent que c'était le côté le plus âpre du rocher sur lequel est bâti le monastère. Une pente raide de vingt à vingt-cinq mètres au-dessus du ruisseau, hérissée de blocs énormes et garnie de chênes rabougris, dont on pouvait toucher la cime en se penchant sur le précipice ; puis, dans le bas où l'on voit maintenant se dessiner le potager, des rochers encore, des broussailles impénétrables, des marécages formés par le Trinquelin : tel était le coup d'œil que présentait le lieu où, dès l'année 1857, les Pères avaient planté une croix rouge pour désigner la place du maître-autel de leur future église.

Pendant l'hiver de 1864, on se mit au travail. Quatre mois d'un pénible et constant labeur furent employés à déblayer le terrain et à établir solidement les substructions nécessitées par l'inégalité et la pente rapide du sol. De puissantes terrasses donnèrent un niveau à peu près satisfaisant.

Ce ne fut qu'après ces travaux préliminaires qu'on bénit la première pierre de l'église. Cette bénédiction, pour laquelle M. Pichenot, archidiaque de l'Avallonnais, reçut de l'archevêque de Sens une délégation spéciale, garde son souvenir commémoratif dans une petite croix taillée en relief, qu'on aperçoit sur le socle des deux piliers où commence l'escalier de la crypte. La comtesse de Chas-

tellux fut invitée à frapper la première pierre, et le comte de Montalembert donna le coup de marteau sur la seconde.

On entre dans l'église par trois portes principales faisant face à la montagne, au flanc de laquelle le monastère est suspendu. La porte du milieu est surmontée d'un tympan formé de deux pierres calcaires d'Anstrude. Elles sont encore brutes et attendent la main du sculpteur. Une belle rosace en mosaïque s'élève au-dessus et dissimule un peu l'austérité du pignon, dont les angles sont ornés de clochetons à forme sévère.

Le monument a trois nefs correspondant aux trois grandes portes. Il se compose jusqu'au transept de quatre travées, dont la première est tout entière occupée par une tribune en pierre, que l'architecte a ouverte seulement sur la grande nef. Cinq arcades ogivales soutiennent cette tribune. Les trois du milieu, plus étroites, sont supportées par d'élégantes colonnes monolithes de granit, dont le diamètre est de trente centimètres, et la hauteur, y compris la base et le chapiteau, est de trois mètres 85 centimètres.

Sur la face intérieure du tympan, qui se développe parfaitement sous la voûte de la tribune, on lit cette inscription en lettres majuscules :

In honorem SS. Cordium Jesu Christi et B.
 Mariæ Virginis
 Hæcecclesia donis et impensis christi fidelium ædificata est
 Anno Domini MDCCCLXIV incepta
 Anno Domini MDCCCLXXI octavo Kalendas Augusti
 consecrata a RR. et ILL^{mo} DD. Victore Felice
 Bernadou, Archiep. Senonensi

Feliciter regnante et XXVI sui pontificatûs annum
agente Pio Papâ nono
Congregationis Cassinensis à primœvâ observantiâ
abbate generali RR. DD. Petro Casaretto
Ejusdem congregationis pro provinciâ Gallicâ Provisi-
tatore RR. D. Bernardo Moreau. Aderant....

Là s'arrête l'inscription parce que, au moment où les caractères en étaient tracés, on ignorait encore quels personnages honoreraient de leur présence l'imposante cérémonie de la consécration de la nouvelle église. Elle sera complétée plus tard afin de rappeler le nom des principaux témoins, qui furent Mgr Ravinet, évêque de Troyes; Dom Guéranger, abbé de Solesme; le R. P. Rémond, abbé des Prémontrés de France, etc., etc.

Les deux collatéraux et les bras du transept sont terminés par des chapelles octogonales avec nervures. La nef principale se prolonge, au-delà du transept, de trois travées, dont la dernière forme l'abside. Le sanctuaire est établi au milieu du transept, et le maître-autel entre les deux premiers piliers du chœur des religieux, lequel se voit derrière le sanctuaire, dans le prolongement de la nef principale. Tout l'espace occupé par le sanctuaire et le chœur est élevé d'un mètre au-dessus du sol. Une petite galerie règne autour du sanctuaire, où l'on monte, par un grand escalier, dans la grande nef, et, par deux escaliers moindres, dans les nefs latérales.

La longueur totale du monument dans œuvre est de quarante-un mètres, la largeur, de seize mètres. La grande voûte mesure quatorze mètres de hauteur sous clef. Les piliers ont un quart de moins en grosseur que ceux de Montréal, parce qu'ils ont à supporter des voûtes

moins pesantes, attendu qu'elles sont en briques au lieu d'être en pierres. La proportion est la même pour les murs, les arcs-doubleaux, les nervures. Dans la grande nef, toutes les arcades et les arcs-doubleaux sont surélevés d'un mètre 20 cent., et, dans les bas-côtés, de 30 centimètres : ce qui donne plus de grâce à l'édifice.

Le style adopté est le style de transition. Le roman s'y marie au gothique d'une façon harmonieuse, et la sévérité du granit, employé à l'exclusion de toute autre pierre, se trouve tempérée soit par la lumière colorée que les mosaïques laissent tomber sur cette roche au ton dur, soit par les moulures et les sculptures qu'on a multipliées autant que l'a permis la nature de cette pierre, si ingrate et si rebelle au ciseau.

Avant de descendre dans les cryptes, disons un mot des chapelles absidales. Celle qui est située dans le collatéral de droite est dédiée à saint Joseph : l'autel a été consacré par Mgr de Troyes. La chapelle du collatéral de gauche, où l'on conserve le Saint-Sacrement dans un tabernacle remarquable, sur un autel en pierre richement décoré et consacré par Dom Guéranger, abbé de Solesmes, est dédiée à la Sainte-Vierge.

Aux deux extrémités du transept, sont deux autres chapelles, également gracieuses : l'une est en l'honneur de saint Benoît, l'autre en l'honneur de sainte Scholastique. C'est dans celle-ci qu'ont été déposés, en présence de Monseigneur l'archevêque de Sens, les restes du Père Muard, enterré primitivement dans le jardin intérieur du monastère. Cette cérémonie imposante avait attiré une foule immense. Le corps, exposé à découvert pendant toute la journée, fut visité par d'innombrables pèlerins avides de contempler encore une fois cette figure vivante

dans la mémoire de ceux qui avaient connu le saint prêtre. Tout le monde voulait avoir un objet qui eût touché ces précieux ossements. Les Pères durent même protéger la dépouille mortelle de leur saint fondateur contre de pieux larcins. Le corps, descendu le soir dans un caveau préparé au milieu de la chapelle, fut recouvert d'une simple dalle, sur laquelle est gravée cette inscription :

Hic requiescit in pace
 RR. Pater J. B. Muard
 Fundator hujus monasterii
 Vitâ functus die XIX junii
 Anno MDCCCLIV
 De alio in hoc sepulchrum translatus
 Die XI octobris anno MDCCCLXVII.

La crypte ou église souterraine n'offre pas moins d'intérêt que l'église supérieure. On y descend par un double escalier, qui prend naissance au pied du grand escalier du sanctuaire. Quand on en a franchi les degrés, on arrive sur un palier qui réclame un instant l'attention. Au demi-jour d'une lumière d'emprunt, on aperçoit, de chaque côté, un parapet en granit, qui sert de base à deux rangs de gracieuses colonnettes destinées à soutenir la voûte romane sur laquelle est le sanctuaire. Au fond, c'est la *confession* : on appelle ainsi une sorte de tombeau, où, d'après les règles liturgiques, doivent être déposées, sous le maître-autel, les saintes reliques.

De là on descend, en revenant du côté de la grande porte, de nouveaux degrés, et, en avançant sous le palier qu'on vient de traverser, on arrive droit à la porte de la principale chapelle de la crypte. Cette chapelle

dédiée à saint Maur et à saint Placide, premiers disciples de saint Benoît, s'étend sous tout le chœur des religieux de l'église supérieure. Huit colonnes monolithes, très-sveltes, ornées de feuillages au chapiteau, supportent la voûte. Cinq fenêtres, garnies de vitraux, y distribuent une lumière douce, très-favorable à la méditation. L'autel, placé tout près de la porte d'entrée, et faisant face au rond-point de l'abside, est adossé à un retable flanqué de deux tourelles avec des créneaux, ce qui lui donne l'aspect d'un château fort. C'est dans cette chapelle que les Pères psalmodient l'office de la nuit, et qu'ils font l'exercice de l'oraison mentale.

A droite, sous la chapelle de Saint-Joseph est une autre crypte, qui sert de sacristie à la chapelle de Saint-Maur, et par laquelle on peut communiquer avec la partie basse du monastère. A gauche, sous l'extrémité méridionale du transept et de la nef adjacente, on descend encore quelques escaliers, et on se trouve dans une nouvelle crypte à plusieurs absidioles, et tout particulièrement intéressante. D'abord, c'est là que le frère François a enfoui les essais moins heureux de ses débuts : on y remarque des colonnes défectueuses, des chapiteaux mal réussis. Mais, contraste saisissant ! là où l'architecte a caché ses inhabilités, le moine vient manifester hautement ses fragilités. Nous sommes dans la chapelle du chapitre ! Il n'y a d'autre meuble qu'une grande chaise tout en bois et quelques planches, sur lesquelles les moines se tiennent debout ou à genoux. Plusieurs fois par semaine, le P. Prieur s'assoit sur cette chaise, où le R. P. Muard s'est assis le premier, et que fabriqua, par ses ordres, le F. François, encore charron à cette époque. Il entend la coulpe de ses frères humiliés à ses pieds,

leur impose une pénitence publique proportionnée à la faute et à la condition du pénitent, et quelquefois vient lui-même se prosterner devant le plus humble de ses enfants, donnant l'exemple de la mortification et de l'humilité. Que de triomphes sur les misérables passions du cœur humain ont déjà racontés au ciel les anges protecteurs de cette retraite!

Descendez encore et vous rencontrerez un dernier étage souterrain. Une petite chapelle étroite et longue, qui reçoit le soleil du midi par trois ouvertures, renferme une des plus précieuses reliques du monastère : l'autel en bois sur lequel fut offert, pour la première fois, le saint sacrifice dans les solitudes de la Pierre-qui-Vire, et qui, tant de fois, a été témoin de l'angélique ferveur du P. Muard.

A l'extérieur, le monument a été traité avec le même soin qu'à l'intérieur. La toiture est en tuiles de Pontigny, les murs du côté du monastère sont enduits en ciment, et, à l'ouest, un épais mortier à chaux et à sable les protège contre les pluies poussées par le vent. Cette précaution est d'autant plus sage que le granit de la Pierre-qui-Vire, spongieux et perméable si on le compare à celui d'Avallon, aurait pu, dans un temps donné, se couvrir de ces mousses qui entretiennent l'humidité et désagrègent la pierre assez rapidement, comme on voit que cela est arrivé dans de vieilles constructions de notre pays.

Ajoutons, pour compléter ces détails, qu'au centre du monument, une élégante flèche en bois, surmontée d'un paratonnerre, s'élève à la hauteur de vingt-six mètres au-dessus de l'édifice. Cette flèche se voit de Quarré-les-Tombes par une échappée entre les montagnes. Trois

cloches, qui y sont installées, semblent animer le désert quand, les jours de fête, elles envoient leur joyeux carillon aux mille échos de la vallée. On voit alors s'acheminer vers le monastère, par toutes les avenues de la forêt, des bandes de Morvandeaux aux costumes variés, de beaux équipages de la-ville ou du château, des pèlerins, des pauvres de tous les alentours, qui comptent sur une bienveillante hospitalité. Tout le monde entend pieusement la messe et le sermon que les bons religieux ne manquent jamais d'adresser à leurs hôtes. Puis, les uns vont chercher l'aumône ou le pain, qui ne leur est jamais refusé, les autres se dispersent dans le bois ou sur les bords du Trinquelin, pour y consommer les provisions dont ils se sont munis, sachant bien qu'au monastère la pitance est un peu maigre. Nul ne s'en retourne sans avoir fait, dans la mesure permise par la règle, la visite minutieuse du couvent ; les nouveaux-venus pour en connaître toutes les merveilles, les anciens visiteurs pour s'enquérir du progrès de quelque construction qu'ils ont vu commencer.

Dire d'où sont venus les fonds employés à bâtir cette belle église, au milieu des bois, loin des voies ferrées et des grandes routes, sur un sol ingrat, serait presque aussi impossible aux Bénédictins de la Pierre-qui-Vire qu'à nous-même. Ils commençaient avec quelques centaines de francs, ils prenaient quelques ouvriers, travaillaient eux-mêmes quelques heures par jour. Quand la somme dont ils pouvaient disposer était près de s'épuiser, ils envoyaient quelqu'un de leurs frères faire une quête aux environs. Pendant ce temps-là, ils redoublaient

leurs jeûnes et leurs prières, puis, confiants dans la Providence, ils poursuivaient l'entreprise. On prenait parfois un peu moins d'ouvriers, mais l'ouvrage n'était pas interrompu.

Il est vrai qu'on ne payait guère que la chaux et la main d'œuvre pour le gros de la construction. Autour du monastère, le sol était jonché de blocs granitiques, qu'on fendait et qu'on taillait sur place, et que les frères amenaient à force de bras ou au moyen de leur *cheval*, aidé de son petit adjoint l'*âne*. Les débris de la pierre taillée, passés avec soin sur de longues claies, donnaient un sable excellent, et l'eau, qui venait de la montagne par une conduite habilement dirigée, servait à éteindre la chaux et à composer les mortiers, sans qu'il en coûtât presque ni temps ni travail.

Les Pères ont évalué la dépense totale à cent cinquante mille francs en numéraire. Cette somme est certainement trois fois moindre que n'est estimé le monument. Elle a été formée d'aumônes venues de toutes les contrées de la France et de toutes sortes de personnes, aumônes le plus souvent minimales, mais envoyées avec empressement, comme un hommage à l'éclat des vertus du Père Muard et de ses disciples. Il y a eu pourtant quelques dons plus considérables, soit en argent, soit en objets mobiliers.

Parmi les principaux bienfaiteurs, nous croyons pouvoir citer sans indiscretion, en premier lieu, Madame la comtesse de Chastellux, fondatrice du monastère, qui a donné non-seulement la propriété où est enclos le couvent, mais encore une partie des bois de construction pour l'église, et, de plus toute une riche garniture du grand autel. MM. Gariel et, Garnuchot ont fourni gratuitement

tout le ciment employé dans la construction. Mgr Bernadou, archevêque de Sens, a payé de ses deniers le grand autel, œuvre remarquable de goût et de travail. Mgr Forcade, évêque de Nevers, a fait don du tabernacle qu'on voit à l'autel de la Sainte-Vierge. Le R. Père général de la Grande-Chartreuse, le R. Père abbé de Prémontré, plusieurs pères de la Pierre-qui-Vire ont fait de riches aumônes. Madame la princesse de Beauvau a donné la garniture, croix, chandeliers, etc., de l'autel de la Sainte-Vierge; Madame la baronne de Candras, le beau vitrail du Sacré-Cœur, exécuté par Claudius Lavergne, et qu'on voit au fond de la grande abside; M. le baron de Domecy, la rosace du transept méridional. Cette rosace, au dessin gracieux, aux couleurs vives, est remarquée des artistes.

L'Eglise de Sainte-Marie, quoique jeune encore, a été déjà honorée de grandes et imposantes cérémonies. Sans parler de sa consécration par l'archevêque de Sens, assisté des évêques de Nevers et de Tarbes, elle a vu la translation solennelle des restes de son fondateur, le P. Muard; le sacre de Mgr Nouvel, bénédictin de la Pierre-qui-Vire, évêque de Quimper, premier religieux appelé en France, depuis la grande Révolution, à la dignité épiscopale; la consécration du P. Bernard, premier abbé du monastère. Demain elle sera témoin discret des adieux qu'adressera à ses frères le P. Isidore (Dom Robot), envoyé par le P. abbé pour fonder en Amérique, sur les bords du lac Pontchartrain, une nouvelle Pierre-qui-Vire.

Autour du couvent rayonnent plusieurs monuments

religieux qui lui servent de ceinture, et que nous ne pouvons omettre :

I. La statue de la Sainte-Vierge, placée sur la pierre druidique qui a donné son nom au désert. Érigée par le P. Muard lui-même en accomplissement d'un vœu, elle domine tous les alentours, et s'élève, en y comprenant la base formée d'un bloc de granit et la roche qui lui sert de support, à une hauteur de dix mètres environ. La bénédiction de cette statue fut, en 1853, l'occasion d'une belle manifestation religieuse, qui vengea d'une manière éclatante le P. Muard et ses religieux des calomnies qu'on avait semées contre le monastère naissant. On trouve presque toujours au pied de ce monument des couronnes ou des bouquets de bruyère, que les visiteurs pieux déposent en souvenir de leur pèlerinage.

II. Tout-à-fait à l'ouest et plus éloigné du couvent, est un Chemin de Croix grandiose érigé par les Pères, en 1858, sous les inspirations et la direction de M. Perret, artiste lyonnais. Il fut inauguré et béni par Mgr Dufêtre, évêque de Nevers. Le chemin de croix s'ouvre, au fond de la vallée, sur les bords du Trinquelin, par une première station, dont la solitude dispose admirablement au recueillement et à la méditation. Puis il se continue quelques pas encore le long du ruisseau, grimpe une colline en contournant les flancs d'un énorme rocher, et se termine brusquement au pied d'un Christ monumental, qui est comme suspendu sur un abîme. Les tableaux en fonte des stations sont encadrés tantôt dans des blocs de granit dressés artificiellement en pyramides, tantôt dans le rocher même.

A mi-côte, une délicieuse statue de la Sainte-Vierge, appuyée au tronc d'un arbre à triple tige, invite le visi-

teur à se reposer sous son doux regard, à l'ombre du vieux chêne.

Quand toutes ces pierres se seront couvertes de mousse, quand tous les arbustes auront grandi, et que toutes ces fleurs du désert, dont on jette les graines autour des pyramides, s'y seront acclimatées, les auront tapisées de leur verdure ou émaillées de leurs vives couleurs, le cœur sentira mieux encore qu'aujourd'hui ce contraste d'émotions, qu'on éprouve en considérant, d'un côté, ces tableaux, qui rappellent la perversité humaine, et de l'autre, cette nature aussi calme que gracieuse.

Le Chemin de la Croix, de la première station à la Croix, embrasse un parcours d'environ deux cents mètres.

III. En face de l'entrée du monastère, et assez avancé sur la hauteur pour le dominer, est un oratoire qui s'encadre gracieusement dans les arbres de la forêt et se détache dans les airs au-dessus des touffes de verdure. « Le P. Muard voulait couronner toutes ses œuvres en érigeant au Sacré-Cœur de Jésus un monument de sa dévotion et de son amour. La mort lui envia cette joie, et cette dette sacrée échet à ses enfants : ils l'acquittèrent en 1863 (1) ».

Il y a trois parties dans l'édifice : une voûte souterraine, qui sert de réservoir aux eaux amenées du haut de la montagne par des canaux, l'oratoire et la statue qui domine le monument. L'oratoire, où l'on dit quelquefois la messe, présente une façade d'environ dix mètres de hauteur ; le pignon, en forme de triangle isocèle, a ses deux côtés armés de crochets ; à sa naissance, est une rosace

(1) Guide et souvenir d'un pèlerinage à la Pierre-qui-Vire.

d'un goût très-simple, et au-dessus un trilobe, où est gravée cette inscription : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus salvatoris*. C'est une allusion pieuse au parti qu'on a tiré du sous-sol, en même temps qu'une invitation à saluer, dans le Cœur de Jésus, la source de toutes les grâces. « La statue est haute de 2 mètres 85 centimètres. Elle représente Jésus-Christ debout, abaissant ses regards vers la terre et montrant son cœur figuré en relief sur la poitrine. C'est un type juif du plus beau choix, dû au ciseau de M. Thierry, artiste milanais. On en admire le fini du travail, la grâce des draperies, la vérité de la pose et la douce majesté du regard (1) ».

Ce monument fut béni le 24 septembre 1863, par M. Pichenot, vicaire-général de Sens, et, depuis, évêque de Tarbes.

SAINTE-MAGNANCE.

Le chœur de l'église de Sainte-Magnance est de style ogival et bâti au seizième siècle. Deux chapelles forment la croix : celle du nord, où l'on voit le tombeau de la sainte, paraît conserver des traces d'un édifice antérieur à ce qui existe aujourd'hui : l'autre chapelle dédiée à la Sainte-Vierge est de même époque que le chœur. La nef, sans architecture, a été plafonnée en 1830. Le projet de la voûter échoua, parce qu'on doutait de la solidité des murs.

(1) Guide et souvenir d'un pèlerinage à la Pierre-qui-Vire.

Il y avait dans l'église de Sainte-Magnance un sarcophage aussi intéressant pour le chrétien que pour le savant. C'était le tombeau de la patronne du pays, œuvre curieuse des moines de Moutiers-Saint-Jean, au douzième siècle. M. Amé, architecte à Avallon, obtint que ce tombeau, relégué depuis de longues années à la porte de l'église, fût restauré aux frais du gouvernement. En 1850, on le plaça dans la chapelle du nord. Avant d'en sceller la pierre antérieure, M. Delacoste, curé de la paroisse, assisté de l'archiprêtre d'Avallon, et en présence de plusieurs témoins, y déposa quelques reliques de sainte Magnance.

En 1866, M. Delacoste, qui a laissé de si bons souvenirs dans cette paroisse, dont il fut pendant cinquante ans l'infatigable pasteur, entreprit, à l'aide des faibles ressources de la fabrique et de quelques personnes généreuses, de restaurer l'église bien délabrée. L'ancien autel, fort misérable, fut remplacé par un autel en marbre blanc, du prix de quinze cents francs.

Il fit ouvrir au fond du chœur une grande fenêtre ogivale condamnée depuis longtemps. Les vitraux dont elle fut garnie sortent des ateliers de Seignelay, et ont coûté environ huit cents francs. Il y a trois compartiments occupés par des personnages : celui du milieu représente le bon Pasteur, rapportant sur ses épaules la brebis égarée ; à sa droite est saint Pierre, patron de l'église avant la découverte du corps de sainte Magnance ; à sa gauche, c'est la sainte, sous le vocable de laquelle l'église est placée depuis le neuvième siècle, et qui a donné son nom au pays. Au-dessus de ces personnages, sont des médaillons, dont deux se rapportent à la vie de sainte Magnance.

L'enfoncement, en forme de placard, qui existe encore dans la muraille, à l'entrée du chœur, du côté de l'évangile, était autrefois fermé d'une porte en fer. On y déposait un buste en argent, où était conservé précieusement le chef de la sainte.

Ce buste, volé pendant la Révolution, a disparu ; mais on a pu sauver de la profanation la tête et les ossements de sainte Magnance. Recueillis précieusement et gardés dans un reliquaire en bois, ils furent l'objet d'une reconnaissance authentique en 1823. A l'époque de la restauration de l'église, le curé, désireux de relever dans la paroisse le culte autrefois si célèbre de la patronne du pays, fit venir de Paris une belle châsse en bronze doré. Les reliques de sainte Magnance y furent enfermées après une constatation juridique des anciens sceaux, et Mgr l'archevêque voulut bien présider en personne la procession solennelle qui eut lieu à l'occasion de cette translation.

Nous ne mentionnons pas divers travaux de moindre importance, pour la propreté intérieure et extérieure de l'église, qui ont été, comme la châsse, l'autel et les vitraux, payés par les aumônes de pieux paroissiens.

M. GALLY.
